



**PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE
DU KARATE
2009-2013**



**Validation du PES :
Date de la commission spécialisée : 3 juin 2009
Date de validation : 10 juin 2009**

ANNEXE 1 : OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT A LA REDACTION DU PES

SOMMAIRE

1. FICHE D'IDENTITE DE LA FEDERATION
2. ANALYSE DE L'OLYMPIADE 2005 – 2008
 - a. Evolution du rang de la France
 - b. Bilan de la filière
3. PROJET HAUT NIVEAU 2009 – 2016
 - a. Accès à la pratique compétitive
 - b. Accès au sport de haut niveau
 - c. Préparation aux finales et podiums sur les compétitions de référence
4. COMPETITIONS DE REFERENCE 2009 – 2012
 - a. Compétitions
 - b. Objectifs à atteindre
5. SPORTIFS
 - a. Critères d'inscription en liste
 - b. Quotas Organisation du suivi socioprofessionnel
 - i. Dispositif fédéral de suivi
 - ii. Contractualisation Sportif / Fédération
 - iii. Critères d'attribution des Aides Personnalisées
6. PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE
 - a. Identification des différents collectifs
 - b. Organisation et structuration de la formation sportive
 - i. Pour les garçons
 - ii. Pour les filles
 - c. Opérateurs
 - d. Encadrement
 - e. Conventions et Cahiers des charges
 - f. Dispositif d'évaluation
 - g. Cartographie des structures et des dispositifs
 - h. Modalités de la collaboration avec la fédération française handisport
7. ENCADREMENT
 - a. Organigramme de la DTN
 - b. Dispositif d'information et de formation professionnelle continue fédéral
 - c. Dispositifs et Projets de « Recherche et Développement »

FICHE D'IDENTITE DE LA FEDERATION

Nom de la fédération	FEDERATION FRANCAISE DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES
Déclaration en préfecture	Date : 30 JUIN 1975 Lieu : PARIS
Publication au Journal Officiel	Date : 15 janvier 1977
Reconnaissance d'utilité publique	Non
Agrément du ministère chargé des sports	Date : 4 octobre 2004
Délégation du ministère chargé des sports	Date : 15 décembre 2008
Affiliation au CNOSE	Date : 9 juin 1978
Affiliation à la fédération internationale	Date : 16 juin 1970
Discipline(s) reconnue(s) de haut niveau	KARATE DO (kumite et kata)

1. ANALYSE DE L'OLYMPIADE 2005 - 2008

RANG DE LA FRANCE								
	2005		2006		2007		2008	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Toute(s) discipline(s)			2	6	2	6	2	2
Discipline(s) olympique(s)								
Discipline(s) reconnue(s) de HN			2	6	2	6	2	2

DIAGNOSTIC DE LA FILIERE 2005 – 2008

<p>POINTS FORTS</p>	<p>UNE FILIERE RENTABLE</p> <p>La filière d'accession au haut niveau de la FFKDA est réduite à la mise en oeuvre de 2 pôles France et d'un pôle Espoirs. Sur les 2 pôles France, le plus ancien est installé à Montpellier, le plus récent créé au 1er septembre 2007 est installé au CREPS de Chatenay-Malabry.</p> <p>Sur la quinzaine de combattants qui composait l'équipe de France aux championnats du monde de Tokyo, la moitié, c'est-à-dire 5 garçons sur 10 et 2 filles sur 5 était directement issue des effectifs des pôles.</p> <p>Le nombre de cadres techniques placés auprès de la FFKDA invite à ne pas augmenter les pôles aujourd'hui en fonctionnement, qui devraient être tous les 3 labellisés pôles France.</p> <p>Mais donner la responsabilité de leur activité aux entraîneurs des équipes de France oblige ces derniers à établir les meilleures passerelles possibles, et les plus rentables, entre les pôles et les équipes. L'efficacité du système doit s'en trouver renforcée.</p> <p>Ces entraîneurs sont par ailleurs tous d'anciens compétiteurs, anciens champions du monde pour plusieurs d'entre eux. Leur connaissance du sport de haut niveau et de l'élite est un véritable atout. Leur groupe est en outre animé par un directeur du haut niveau et des équipes de France, ancien champion du monde également et aussi entraîneur par le passé de ces membres de l'équipe de France à leur tour devenus entraîneurs nationaux. Les rapports entre tous ces intervenants sont donc aisés, simples et directs.</p> <p>Enfin, les responsables fédéraux n'ont pas hésité à admettre qu'un pôle qu'ils avaient créé connaissait un fonctionnement irrégulier, et l'ont finalement mis en sommeil.</p>
<p>POINTS FAIBLES</p>	<p>MAIS LIMITEE</p> <p>Sur la quinzaine de combattants qui composait l'équipe de France aux championnats du monde de Tokyo, la moitié, était directement issue des effectifs des pôles.</p> <p>Pour l'autre moitié, tous les sportifs dépendaient de clubs entretenant des rapports très étroits avec la direction technique nationale et qui devraient faire l'objet d'une reconnaissance dans la nouvelle filière fédérale pour qu'ils soient pris en considération par les autorités locales.</p> <p>L'envergure de la filière limitée aujourd'hui dans la perspective impossible d'ouverture de nouveaux pôles pourrait être plus globale et efficace avec l'intégration de clubs repérés et désireux de collaborer au projet fédéral.</p>

STRATEGIE EN MATIERE D'ACCES A LA PRATIQUE COMPETITIVE

La répartition des licenciés de la saison 2007-2008 montre la forte proportion de mineurs dans la représentation des presque 200 000 licenciés de la fédération française de karaté et des disciplines associées. Les jeunes de 16-17 ans représentaient 8 500 licenciés ; ceux de 14-15 ans représentaient 11 250 licenciés ; ceux de 12-13 ans représentaient 15 150 licenciés. Les enfants de 5 à 11 ans représentaient 75 000 licenciés.

C'est donc bien dès le plus jeune âge qu'il faut donner aux enfants et aux jeunes le goût de la compétition.

D'abord des compétitions adaptées

En complément de méthodes pédagogiques modernisées qui devraient assurer d'un nouvel élan l'enseignement du karaté chez les jeunes et les enfants, l'analyse des compétitions, leur amélioration et le cas échéant, leur modification, doivent aussi être envisagées.

A chaque tranche d'âge

Pour les plus jeunes, une attention particulière devra être portée par les organisateurs de compétitions que sont les ligues et encore plus les comités départementaux au bon déroulement des manifestations. A ces niveaux qui s'apparentent plus à de la découverte et de l'animation qu'à de la véritable détection, il sera important d'adapter les compétitions pour que les enfants prennent du plaisir à leur participation, et aient envie d'y revenir. Les éliminations précoces et définitives devront être particulièrement évitées. En outre, les programmes devront être élaborés pour que la majorité des clubs puissent être représentés sans crainte d'un niveau technique trop élevé voire inaccessible.

Une dynamique à entretenir

Cet attrait de la compétition devra être démontré tant aux jeunes compétiteurs qu'à leurs professeurs de clubs qui devront être considérés. Un tel réseau de clubs ne pourra perdurer que s'il est animé. Telle sera en partie la mission d'un cadre technique de la fédération. Il aura en charge le perfectionnement des enseignants de ces clubs reconnus pour les aider à progresser, et donc à faire progresser le niveau de leurs élèves. Des visites régulières, des démonstrations d'entraînement, des soutiens sur des élèves détectés constitueront autant de moments d'échanges et de renforcement des liens entre les professeurs de clubs et la direction technique nationale, rendus absolument nécessaires en raison de l'incapacité à créer un réseau suffisants de pôles.

Des compétitions à valoriser

Au-delà des clubs reconnus ce cadre entreprendra un travail d'accompagnement de l'ensemble des clubs, en organisant aux plans régional et départemental des stages de préparation aux compétitions pour les adolescents et les jeunes adultes. La création d'un support pédagogique vidéo en appui des stages est prévue en 2009. Favoriser la participation du plus grand nombre aux différents tournois est en effet une priorité fédérale, et pour encourager les inscriptions, la fédération a même fait évoluer sa réglementation relative aux grades pour les adolescents et les jeunes adultes. Dans un tel contexte, songer à améliorer le niveau technique général des compétiteurs est tout à fait essentiel, et permettra sans doute de faire émerger plus facilement de nouveaux talents.

Pièce jointe : le calendrier fédéral des compétitions

STRATEGIE EN MATIERE D'ACCES AU SPORT DE HAUT NIVEAU

Le premier accès au sport de haut niveau se matérialise soit par :

- Une entrée dans une structure de la filière du haut niveau ;
- Une sélection dans un collectif.

Il est généralement précédé par un passage par les entraînements régionaux.

LES ENTRAÎNEMENTS REGIONAUX

Dans chaque ligue, la fédération en compte une par région sauf en région parisienne où leur découpage correspond aux départements, un entraîneur régional, nommé par le directeur technique national, assiste le président de la ligue dans sa politique de détection de l' « élite » régionale.

Une ou plusieurs fois par mois, les meilleurs régionaux sont donc regroupés pour préparer les échéances interrégionales ou nationales. C'est pour certains la première occasion de s'entraîner hors de leur club habituel et de rencontrer d'autres jeunes également désireux de progresser en matière sportive.

Les entraînements régionaux sont régulièrement suivis par un entraîneur national, ce peut-être une première occasion de détection, avant le cas échéant d'être repéré, et d'intégrer un collectif.

LES COLLECTIFS

Les collectifs sont proposés au DTN, par le DEF, et par les entraîneurs nationaux des catégories d'âge concernées, suivant différents critères :

- Etre vainqueur ou finaliste d'une compétition nationale inscrite au calendrier fédéral et ayant valeur d'épreuve de sélection pour la Commission Nationale de sélection. Lorsque la concurrence le nécessite, ou l'impose dans certaines catégories de poids H/F, les demi-finalistes peuvent éventuellement être convoqués à un stage de sélection, voir à une compétition rentrant dans les critères de sélection pour les collectifs ;
- Les résultats aux compétitions de référence en France ou hors France s'inscrivant dans la préparation du collectif pressenti ;
- Les mises en opposition arbitrées, lors de Tests matchs en stage national. (Si le calendrier ne donne pas d'autres choix au staff national) ;
- Les statistiques concernant le parcours des athlètes dans les compétitions de référence (victoires / défaites / points marqués..).

LES STRUCTURES

Jusqu'alors, les sélections des équipes de France étaient souvent basées sur les résultats obtenus dans les compétitions nationales de référence, les pôles constituant un moyen de proposer à leurs membres le bénéfice d'un encadrement technique, scolaire et médical de qualité. Aujourd'hui, le recrutement des pôles s'organise pour devenir une vraie voie d'accès aux équipes de France. Mais leur nombre ne permet pas d'y accueillir tous les jeunes espoirs. Ainsi, les membres des équipes de France qui ne sont pas inscrits dans un pôle (la moitié du groupe aux championnats du monde de Tokyo) ne bénéficient pas des avantages qu'ils procurent.

Ce constat doit forcer la réflexion pour entreprendre une politique de soutien aux clubs qui d'une part, alimentent les collectifs des équipes de France et voient régulièrement leurs licenciés sélectionnés pour des compétitions internationales, et qui, d'autre part, amènent dans les catégories plus jeunes, leurs licenciés sur les podiums nationaux.

Cette initiative pourrait consister en la reconnaissance d'un réseau de clubs de haut niveau identifiés : clubs Elite d'une part, clubs formateurs d'autre part, qui s'engageraient à respecter un cahier des charges établi au plan national et listant notamment une série d'obligations (suivis médical, scolaire et social notamment) qui s'imposerait à eux.

Par ailleurs, un réseau de clubs de haut niveau, ainsi reconnu par la commission nationale du sport de haut niveau donnerait au karaté l'accès aux budgets que les collectivités territoriales consacrent chaque année au sport de haut niveau, et qui lui restent aujourd'hui inaccessibles dans la quasi-totalité des régions.

C'est donc un double objectif qui devra être recherché :

- un cahier des charges devant permettre un fonctionnement renforcé des clubs reconnus afin que leurs meilleurs licenciés puissent y trouver une prise en charge améliorée ;
- la reconnaissance nationale d'un dispositif original auquel l'environnement actuel du karaté invite à réfléchir.

STRATEGIE DE PREPARATION AUX FINALES ET AUX PODIUMS DES COMPETITIONS DE REFERENCE

Quand les sportifs ont été repérés, détectés et qu'ils ont été intégrés soit dans un pôle soit dans un collectif de préparation, leur apprentissage dans le parcours d'excellence sportive peut se mettre en place.

Les membres des équipes de France ne peuvent atteindre les phases finales de compétitions internationales de référence que s'ils respectent un certain nombre de passages obligés :

- Parfaire leur niveau technique dans tous les domaines ;
- Respecter les programmes de préparation physique ;
- Bénéficier d'un bon encadrement médical mobilisable à tout moment ;
- Travailler beaucoup en entraînements individualisés ;
- Faire beaucoup de volumes de combats arbitrés à l'entraînement.

Au-delà de ces impératifs, il revient à l'encadrement national de proposer le plus possible aux sportifs la possibilité de participer à des rencontres internationales.

L'exemple de la participation d'une quarantaine de français à l'Open de Hollande au début de l'année 200ç illustre cette manière de faire.

L'Open de Hollande n'est pas une compétition internationale de référence mais elle attire des compétiteurs d'une bonne douzaine de nations.

L'encadrement national a préféré cette année y faire participer un grand nombre des membres des collectifs seniors et jeunes, plutôt que de regrouper ces mêmes combattants dans le cadre d'un stage national.

Tous ceux qui y sont allés en sont fatalement revenus forts d'une expérience supplémentaire pour les plus anciens, nouvelle et précieuse pour les plus jeunes.

Financièrement, ce choix d'une participation à une compétition internationale plutôt qu'à un stage national n'a pas été plus onéreux. Les transports en commun affrétés ont même permis d'emmener des jeunes des pôles et des jeunes des clubs partenaires.

Enfin avant chaque grande échéance, il faut souligner l'importance des stages terminaux qui permettent quand ils sont bien préparés et réalisés de souder une équipe et de lui apporter la confiance et l'envie qui font la différence entre une place sur le podium et les autres.

Dans un domaine un peu différent, les rencontres internationales peuvent s'organiser après l'échéance d'une compétition inscrite au calendrier international.

Ainsi, en 2008, la France a invité quatre nations qui avaient concouru à l'Open de Paris à rester en France une semaine supplémentaire pour participer à un stage d'entraînement international.

Cette opération n'a pas été renouvelée en 2009, du fait que la France a organisé les championnats d'Europe cadets-juniors et espoirs, en lieu et place de l'Open de Paris. Mais elle sera assurément reconduite en 2010 et les années suivantes.

A une certaine époque, les nations s'isolaient pour préserver leurs forces et surprendre leurs adversaires au moment des compétitions. Devenant de plus en plus sportif, le karaté répond maintenant aux mêmes exigences que tous les autres sports, qui commandent le plus possible de confrontations internationales pour réussir un jour à l'emporter dans une compétition de référence.

SPORT DE HAUT NIVEAU
LES RESULTATS DES EQUIPES DE FRANCE

Dates Lieux	Titre de la compétition	Place de La France Couleur des médaillles	Place de La France Nombre De médailles	Nombre de médaillles gagnées	OR	Argent	Bronze	Femmes combats	Hommes combats	Femmes katas	Hommes katas
Du 9 Au 11 Février 2007 A Izmir En Turquie	CE CADETS JUNIORS	8	6	7	1	0	6	1 Argent 1 bronze	1 OR	2 bronze	2 bronze
Du 19 au 21 Octobre 2007 A Istanbul Turquie	CM CADETS JUNIORS	8	1	12	1	3	8	1 Argent 2 bronze	1 OR 1 Argent 4 bronze	1 Argent 1 bronze	1 bronze
Du 15 AU 17 Février 2009 A Trieste Italie	CE CADETS JUNIORS	3	2	13	3	4	6	2 OR 2 Argent 2 bronze	1 OR 1 Argent 3 bronze	1 Argent 2 bronze	1 Argent 1 bronze
Du 30 janvier au 1 ^{er} février 2009 A Paris France	CE CADETS JUNIORS	1	1	16	11	3	2	4 OR 1 Argent 1 Bronze	4 OR 1 Argent 1 Bronze	1 OR	2 Argent 1 Bronze

3. COMPETITIONS DE REFERENCE 2009 – 2012

COMPETITIONS DE REFERENCE SENIORS HOMMES				
	2009	2010	2011	2012
Compétitions	1/ Championnats dEurope en Croatie 2/ Jeux méditerranéens en Italie	1/ Championnats dEurope en Grèce 2/ Championnats du monde en Serbie	1/ Championnats dEurope en Suisse	1/ Championnats dEurope en Espagne 2/ Championnats du monde en France
Résultats attendus	Sur le podium au classement des nations	Sur le podium au classement des nations	Sur le podium au classement des nations	Sur le podium au classement des nations

COMPETITIONS DE REFERENCE SENIORS DAMES				
	2009	2010	2011	2012
Compétitions	1/ Championnats dEurope en Croatie 2/ Jeux méditerranéens en Italie	1/ Championnats dEurope en Grèce 2/ Championnats du monde en Serbie	1/ Championnats dEurope en Suisse	1/ Championnats dEurope en Espagne 2/ Championnats du monde en France
Résultats attendus	Sur le podium au classement des nations	Sur le podium au classement des nations	Sur le podium au classement des nations	Sur le podium au classement des nations

COMPETITIONS DE REFERENCE JEUNES* HOMMES					
		2009	2010	2011	2012
Compétitions	- 21 ans*	1/ Coupe d'Europe en France 2/ Coupe du monde au Maroc	1/ Coupe d'Europe en Turquie	1/ Coupe d'Europe en Serbie 2/ Coupe du monde en Malaisie	1/ Coupe d'Europe en Azerbadjan
	juniors	1/ Championnat d'Europe en France 2/ Championnat du monde au Maroc	1/ Championnat d'Europe en Turquie	1/ Championnat d'Europe en Serbie 2/ Championnat du monde en Malaisie	1/ Championnat d'Europe en Azerbadjan
Résultats attendus	- 21 ans*	Sur le podium au classement des nations	Sur le podium au classement des nations	Sur le podium au classement des nations	Sur le podium au classement des nations
	juniors	Sur le podium au classement des nations	Sur le podium au classement des nations	Sur le podium au classement des nations	Sur le podium au classement des nations

* A décliner en fonction des spécificités de votre discipline.

COMPETITIONS DE REFERENCE JEUNES* FEMMES					
		2009	2010	2011	2012
Compétitions	- 21 ans*	1/ Coupe d'Europe en France 2/ Coupe du monde au Maroc	1/ Coupe d'Europe en Turquie	1/ Coupe d'Europe en Serbie 2/ Coupe du monde en Malaisie	1/ Coupe d'Europe en Azerbadjan
	juniors	1/ Championnat d'Europe en France 2/ Championnat du monde au Maroc	1/ Championnat d'Europe en Turquie	1/ Championnat d'Europe en Serbie 2/ Championnat du monde en Malaisie	1/ Championnat d'Europe en Azerbadjan
Résultats attendus	- 21 ans*	Sur le podium au classement des nations	Sur le podium au classement des nations	Sur le podium au classement des nations	Sur le podium au classement des nations
	juniors	Sur le podium au classement des nations	Sur le podium au classement des nations	Sur le podium au classement des nations	Sur le podium au classement des nations

• A décliner en fonction des spécificités de votre discipline.

4. SPORTIFS :

LISTES MINISTERIELLES		
	CRITERES*	QUOTAS
ELITE	<p><i>CHAMPIONNAT.DU MONDE</i> <i>Compétition individuelle</i> 1er à 3^{ème} si >25 nations <i>Compétition par équipe</i> 1er si >25 nations <i>CHAMPIONNAT D'EUROPE</i> <i>Compétition individuelle</i> 1er à 2^{ème} si >25 nations <i>Compétition par équipe</i> 1er si >25 nations</p>	50 places
SENIOR	<p>Appartenir au collectif de l'équipe de France senior et être sélectionné pour la compétition de référence de l'année ou avoir participé à une compétition de référence et y avoir obtenu un podium.</p>	
JEUNE	<p>Appartenir à une équipe de France jeunes (- 21ans, juniors ou cadets) et être sélectionné pour la compétition de référence de l'année ou avoir participé à une compétition de référence et y avoir obtenu un podium ou être inscrit depuis au moins deux années dans un pôle France.</p>	75 places
ESPOIRS	<p>MINIMES (12/13 ans) ayant fait au minimum 2 Finales dans les compétitions de référence du calendrier fédéral de leurs catégories d'âges respectives : - Coupes de France de Zones (nord/sud) - Coupe de France - Championnat de France - Open internationaux en France et à l'étranger (Ces compétitions étant réparties sur la saison sportive de manière à justifier de la régularité d'un(e) athlète sur une saison complète) CADETS JUNIORS repérés mais ne justifiant pas les critères pour être inscrits en catégorie Jeune.</p>	150 places
PARTENAIRES D'ENTRAINEMENT		20 places

DISPOSITIF FEDERAL DE SUIVI SOCIOPROFESSIONNEL	
SPORTIFS LISTES EN STRUCTURES*	<p>Dispositif général de suivi organisé par les CREPS</p> <p>Suivi des cas particuliers par le directeur technique national, Le directeur des équipes de France et du haut niveau et une de ses collaboratrices, employée fédérale mais correspondante de l'administration centrale sur cette question, et ayant suivi des regroupements de formation sur ce thème.</p>
SPORTIFS LISTES HORS STRUCTURES	<p>Dispositif général de suivi organisé par les Directions régionales</p> <p>Suivi des cas particuliers par le directeur technique national, Le directeur des équipes de France et du haut niveau et une de ses collaboratrices, employée fédérale mais correspondante de l'administration centrale sur cette question, et ayant suivi des regroupements de formation sur ce thème.</p>

* A décliner en fonction du type de structure, si besoin.

OUTILS DE CONTRACTUALISATION SPORTIF / FEDERATION
Pièce jointe

CRITERES D'ATTRIBUTION DES AIDES PERSONNALISEES
Pièce jointe

5. PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE :

Age	Catégories Fédérales	Collectifs	Listes
30 et +	Seniors	COLLECTIF EQUIPE DE FRANCE	Liste SHN Catégorie SENIOR
29	Seniors	COLLECTIF EQUIPE DE FRANCE	Liste SHN Catégorie SENIOR
28	Seniors	COLLECTIF EQUIPE DE FRANCE	Liste SHN Catégorie SENIOR
27	Seniors	COLLECTIF EQUIPE DE FRANCE	Liste SHN Catégorie SENIOR
26	Seniors	COLLECTIF EQUIPE DE FRANCE	Liste SHN Catégorie SENIOR
25	Seniors	COLLECTIF EQUIPE DE FRANCE	Liste SHN Catégorie SENIOR
24	Seniors	COLLECTIF EQUIPE DE FRANCE	Liste SHN Catégorie SENIOR
23	Seniors	COLLECTIF EQUIPE DE FRANCE	Liste SHN Catégorie SENIOR
22	Seniors	COLLECTIF EQUIPE DE FRANCE	Liste SHN Catégorie SENIOR
21	Seniors	COLLECTIF EQUIPE DE FRANCE	Liste SHN Catégorie SENIOR
20	Seniors espoirs	COLLECTIF EQUIPE DE FRANCE COLLECTIF ESPOIR	Liste SHN Catégorie JEUNE ou Catégorie SENIOR
19	Seniors espoirs	COLLECTIF EQUIPE DE FRANCE COLLECTIF ESPOIR	Liste SHN Catégorie JEUNE ou Catégorie SENIOR
18	Seniors espoirs	COLLECTIF EQUIPE DE FRANCE COLLECTIF ESPOIR	Liste SHN Catégorie JEUNE ou Catégorie SENIOR
17	Juniors	COLLECTIF JUNIOR	Liste SHN Catégorie JEUNE
16	Juniors	COLLECTIF JUNIOR	Liste SHN Catégorie JEUNE
15	Cadets	COLLECTIF CADET	Liste SHN Catégorie JEUNE
14	Cadets	COLLECTIF CADET	Liste SHN Catégorie JEUNE
13	Minimes	COLLECTIF CADET	Liste ESPOIR
12	Minimes	Collectif AVENIR	Liste ESPOIR
11	Benjamins	Collectif AVENIR	
10			

NOMS DES COLLECTIFS : France SENIOR ; ESPOIR ; JUNIOR ; CADET	
Performance nécessaire pour intégrer le collectif	Etre vainqueur ou finaliste d'une compétition nationale inscrite au calendrier fédéral et ayant valeur d'épreuve de sélection pour la commission nationale de sélection.
Tranche d'âge concernée	SENIOR : plus de 21 ans ; ESPOIR : 18 – 19 - 20 ; JUNIOR : 16 – 17 ; CADET : 13 – 14 – 15 .
Effectifs**	SENIOR MASCULIN : 28 FEMININ : 22 ; ESPOIR MASCULIN : 6 FEMININ : 6 ; JUNIOR MASCULIN : 20 FEMININ : 20 ; CADET MASCULIN : 14 FEMININ : 9 .
Objectif sportif	SENIOR : terminer sur les podiums internationaux dans les compétitions de référence à la couleur des médailles ; AUTRES COLLECTIFS : terminer sur les podiums internationaux au nombre des médailles.
Organisation de la formation sportive	Clubs → Compétitions Compétitions → Détection → Stages → Pôles Pôles ou Clubs Elite → Collectifs
Organisation et dispositif spécifiques aux féminines	Pas de dispositif particulier
Encadrement national du collectif	SENIOR ESPOIR JUNIOR : 4 CADRES D'ETAT + 2 entraîneurs contractuels CADET : 1 CADRE D'ETAT + 1 entraîneur contractuel
Opérateurs (pôles, clubs, autres structures...)	3 PÔLES 20 CLUBS ELITE 2 SECTIONS SPORTIVES REGIONALES 20 CLUBS FORMATEURS 3 PÔLES OUTRE MER
Convention et cahier des charges	PÔLES France : UN CAHIER DES CHARGES CLUBS ELITE : UNE CONVENTION
Cartographie des dispositifs et des structures	Pièce jointe

* A décliner pour chaque collectif.

** Distinguer l'effectif masculin de l'effectif féminin.

6. ENCADREMENT DES PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE :

- a. Présenter l'organigramme de la Direction Technique Nationale :
Pièce jointe : organigramme de la direction technique nationale pour la partie HAUT NIVEAU. Les parties DEVELOPPEMENT et ADMINISTRATION sont en cours d'aménagement.
- b. Dispositif d'information et de formation professionnelle continue fédéral pour l'olympiade 2009 – 2012 : pas de dispositif particulier
- c. Préciser votre organisation en matière de « Recherche et développement » ainsi que les principaux projets entrepris au cours de l'olympiade 2009 – 2012 :
2 conventions de recherche financées par le ministère chargé des sports
 - i. Pièce jointe : projet de recherche en lien avec le CAIPS (CREPS de POITIERS)
 - ii. Pièce jointe : projet de recherche en lien avec l'Université de Bretagne

CONCORDANCE DES CATEGORIES D'AGE - DES LISTES MINISTERIELLES - DES COLLECTIFS

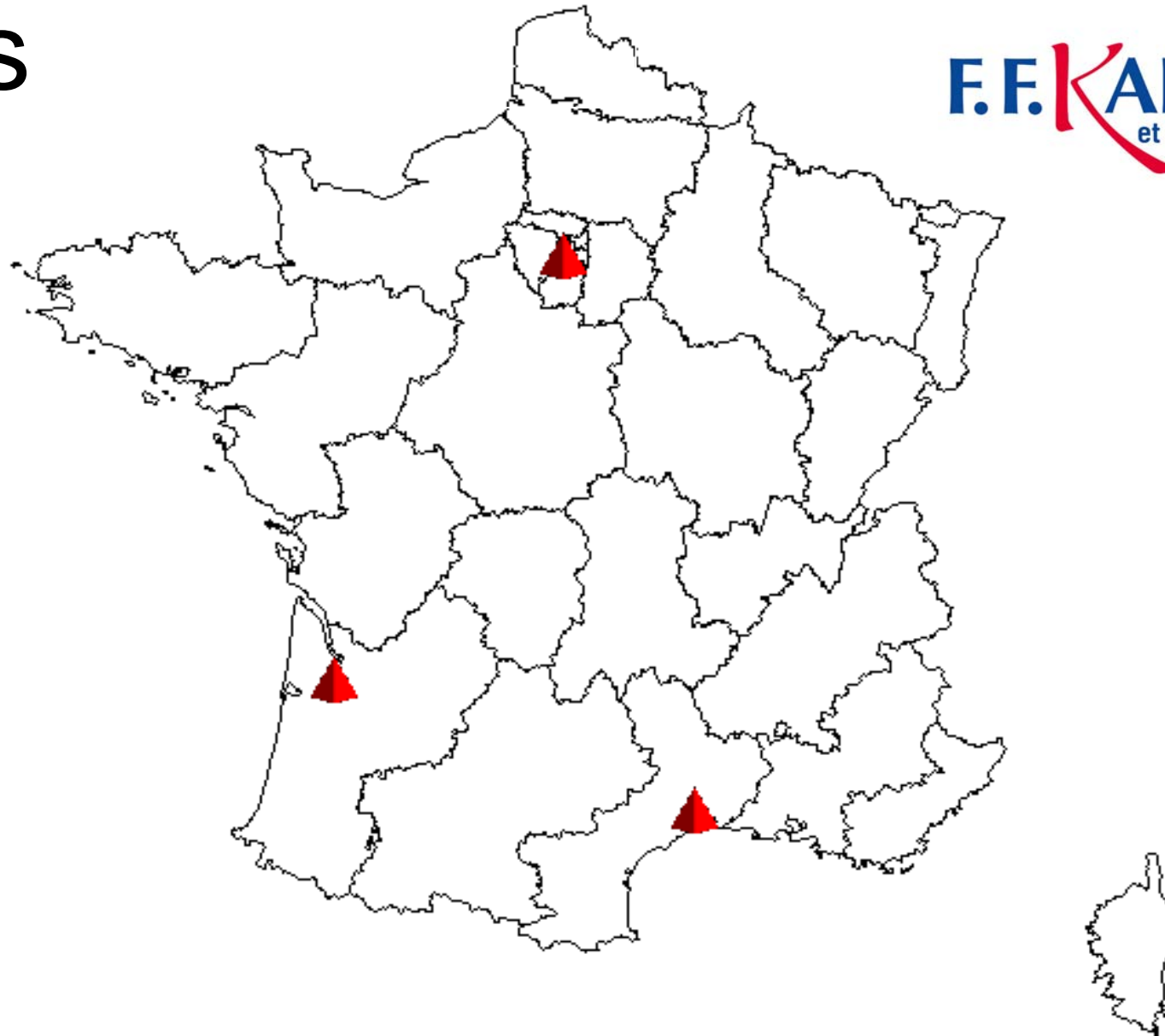
AGE	CATEGORIES FEDERALES	LISTES DE SHN	COLLECTIFS	AGE
29 ET +	SENIORS 18 ANS ET +	LISTE DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU CATEGORIES SENIOR ET ELITE	COLLECTIFS DES EQUIPES DE France SENIORS	29 ET +
28				28
27				27
26				26
25				25
24				24
23				23
22				22
21				21
20				ESPOIRS - 21 ANS
19	19			
18	JUNIORS 16 - 17 ANS	LISTE DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU CATEGORIE JEUNE	COLLECTIFS DES EQUIPES DE France JUNIORS	18
17				17
16				16
15	CADETS 14 - 15 ANS	LISTE DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU CATEGORIE JEUNE	COLLECTIFS DES EQUIPES DE France CADETS	15
14				14
13	MINIMES 12 - 13 ANS	LISTE DES ESPOIRS		13
12				12
11	BENJAMINS 10 - 11 ANS			11
10				10

PRESENTATION DES POLES ET STRUCTURES ASSOCIEES

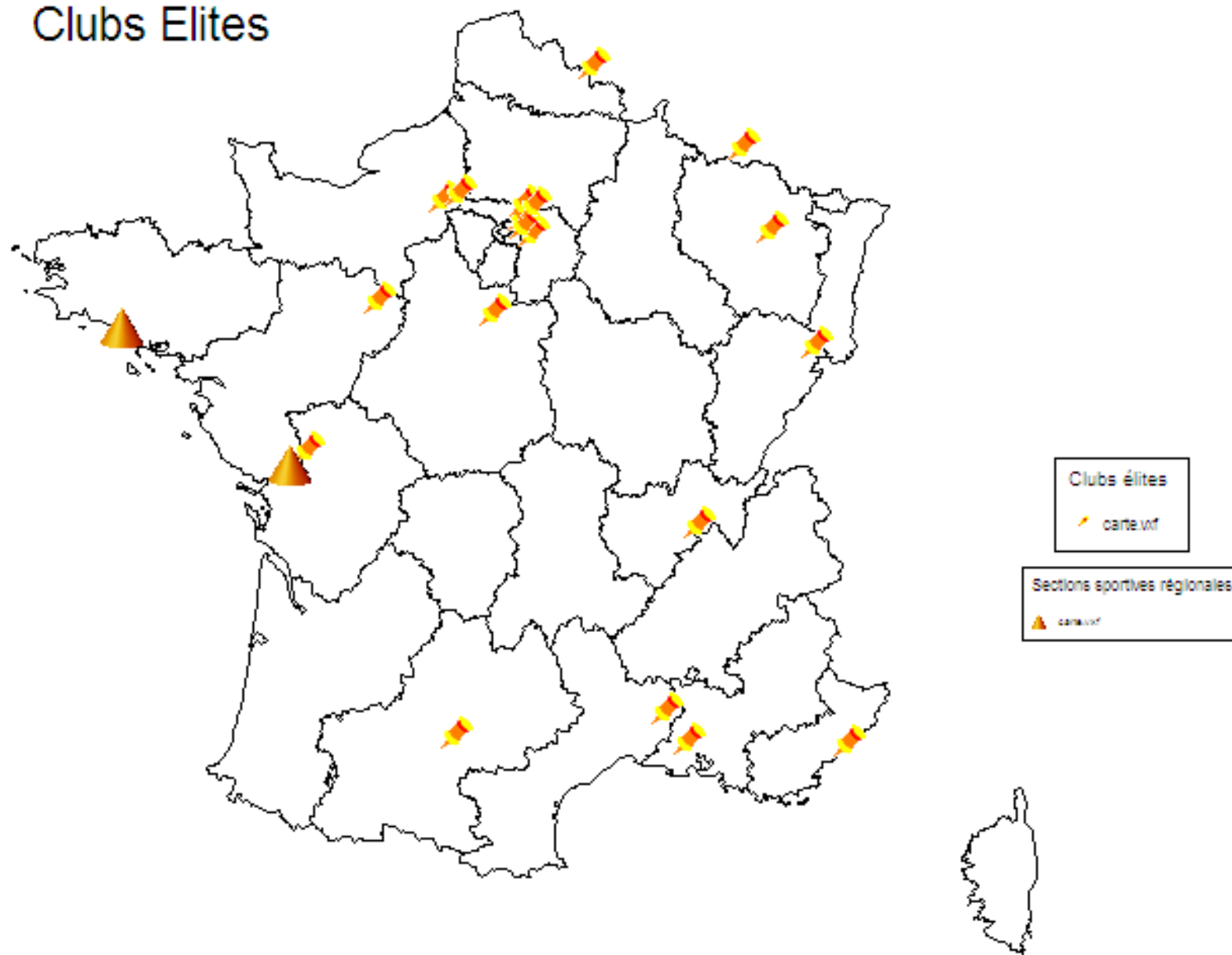
EQUIPES DE France	SENIOR	ESPOIR - 21 ANS	JUNIORS	CADETS
3 POLES France	<div style="background-color: #add8e6; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">POLE France DE MONTPELLIER</div> <div style="background-color: #add8e6; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">POLE France DE PARIS</div> <div style="background-color: #e0ffe0; padding: 5px;">POLE France DE BORDEAUX</div>			
20 CLUBS ELITE	<p>Liste labellisée chaque année en fonction des résultats nationaux obtenus par le club aux compétitions de référence inscrites au calendrier fédéral et en fonction du nombre et de la qualité des licenciés du club inscrit sur les listes ministérielles en catégorie Elite, Senior, Jeune.</p>			
2 SECTIONS SPORTIVES REGIONALES	<div style="background-color: #e0ffff; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">SECTION SPORTIVE REGIONALE DE BRETAGNE</div> <div style="background-color: #e0ffff; padding: 5px;">SECTION SPORTIVE REGIONALE DES PAYS DE LOIRE</div>			
20 CLUBS FORMATEURS	<p>Liste labellisée chaque année en fonction des résultats nationaux obtenus par le club aux compétitions de référence inscrites au calendrier fédéral et en fonction du nombre et de la qualité des licenciés du club inscrit sur les listes ministérielles des sportifs de haut-niveau et des sportifs Espoirs</p>			
3 POLES OUTRE MER	<div style="display: flex; justify-content: space-around; padding: 5px;"> ANTILLES-GUYANE 3 POLES OUTRE MER REUNION NOUVELLE-CALEDONIE </div>			

VOIR CARTOGRAPHIE CI-DESSOUS

Pôles

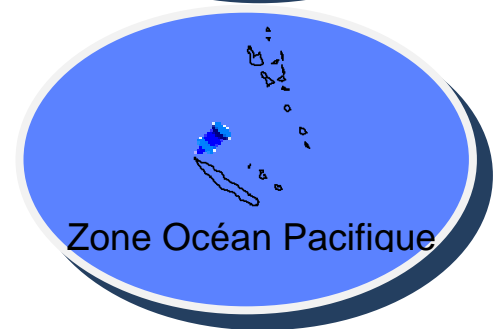
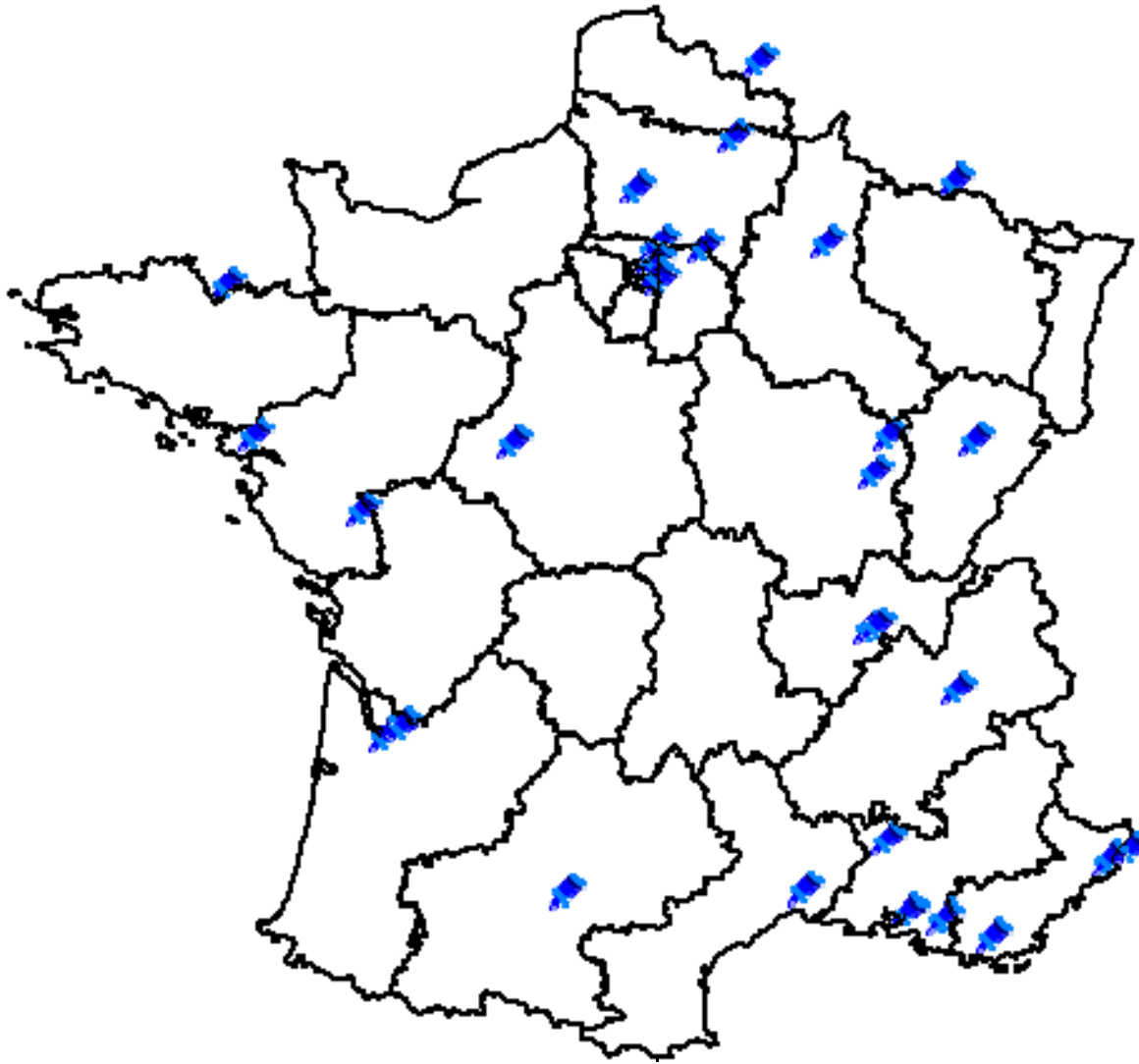


Clubs Elites



Source cartographique : Artique

Clubs Formateurs



**CADRAGE : Cahier des charges des structures et dispositifs concourant au Parcours d'Excellence Sportive
et servant de base à la contractualisation**

**TYPE DE STRUCTURE :
POLE FRANCE**

	ITEMS	A décliner en indicateurs objectifs et observables pour chaque type de structure ou dispositif concourant au PES
Positionnement au sein du PES	Objectif général : → accès à la pratique compétitive, accès au haut niveau, préparation aux compétitions de référence.	Préparer l'élite aux compétitions internationales
	Indicateurs de résultats → niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure.	Collectif Equipe de France
	Coordonnateur : → statut, tutelle, ...	Cadre d'Etat
	Encadrement → qualification, conditions d'intervention, ...	Entraîneurs nationaux
	Population → nombre de sportifs minimum et maximum, qualité, critères sportif de recrutement, ...	De 10 à 25 sportifs, sollicités après détection et évaluation, et ayant un projet scolaire et professionnel compatible avec l'intégration en pôle.
	Installations → spécifiques, générales, récupération, disponibilité, ...	Installations des établissements d'accueil et le cas échéant une ou plusieurs surfaces de tapis extérieures
Eléments du fonctionnement sportif	Volume d'entraînement → nombre d'heures par semaine, nombre de semaines, ...	Une moyenne d'une vingtaine d'heures de travail ou de récupération active hebdomadaire, variable en fonction des échéances sportives et des impératifs scolaires.
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet → responsable, organisation, ...	Conjointement l'établissement et la fédération, sous la responsabilité du directeur technique national.
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire → responsable, organisation, ...	Conjointement l'établissement et la fédération, sous la responsabilité du directeur technique national.
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologique → responsables, organisation, volume, ...	Conjointement l'établissement et la fédération, sous la responsabilité du directeur technique national.

LE CAHIER DES CHARGES DES STRUCTURES INSCRITES DANS LE PES

PES 2009-2012 – POLES France EN CREPS

	<i>TITRES</i>	<i>TEXTES</i>
Eléments de fonctionnement général	Tutelle	Fédération Française de Karaté
	Objectif	Préparer l'élite aux compétitions internationales
	Indicateur de résultats	Résultats aux compétitions nationales et internationales
	Encadrement	1 coordonnateur professeur de sport ou cadre fédéral BEES 2 1 entraîneur national 1 préparateur physique
	Moyens de fonctionnement	
	Installations	CREPS + installations spécifiques
	Charges horaires d'entraînement (par jour, par semaine)	2 à 4 heures par jour (entraînement, musculation, récupération active,...).
Suivi des sportifs	Formation et aménagements horaires	Responsable du suivi coordonnateur Aménagement de l'emploi du temps en fonction des besoins exprimés lors de la commission d'entrée
	Suivi médical, paramédical, accompagnement psychologique	En conformité avec les textes ministériels Présence d'un médecin une fois par semaine sur le pôle, d'un kinésithérapeute deux fois par semaine Evaluation et entretiens périodiques et au cas par cas
	Matérialisation du double projet	Sportif et socioprofessionnel

CADRAGE : GRILLE CRITERES D'INSCRIPTION EN LISTE

LISTES MINISTERIELLES	SPORTIF DE HAUT NIVEAU				ESPOIRS	PARTENAIRE D'ENTRAINEMENT**
	CATEGORIE	ELITE	SENIOR	JEUNE		
DROITS	2 ans	1 an	1 an	1 an renouvelable 5 ans maximum	1 an	1 an
DISCIPLINE OLYMPIQUE <i>COMPETITION MONDIALE</i>	JO et Championnat du monde Individuel : 1 à 8 Par équipe : 1 à 4 Sport collectif : 1 à 8	Appartenir à l'équipe de France senior et être sélectionné pour la compétition de référence de l'année	Appartenir à une équipe de France jeunes (- 23 ans et juniors) et être sélectionné pour la compétition de référence de l'année	Avoir été inscrit : - au moins une fois en Elite ; ou - au moins 4 ans sur la liste des sportifs de haut niveau dont 3 ans en senior. ET Présenter un projet d'insertion professionnelle	Sur critères sportifs observables* (temps minimal à réaliser, niveau de compétition à atteindre, niveau atteint sur les tests de détection, collectif issu d'une procédure identifiée de détection...) pour une tranche d'âge restreinte. * L'inscription sur cette liste est indépendante du mode de préparation du sportif. Par exemple, l'inscription en pôle Espoirs n'est pas un critère d'inscription en liste.	Partenaire d'entraînement dans une des structures du PES accueillant des <u>sportifs de haut niveau</u> ** L'ouverture de cette liste pour une fédération devra faire l'objet d'une demande argumentée.
<i>COMPETITION CONTINENTALE</i>	Championnat d'Europe Individuel : 1 à 4 Par équipe : 1 à 2 Sport collectif : 1 à 4					
DISCIPLINE DE HAUT NIVEAU <i>COMPETITION MONDIALE</i>	Championnat du monde Individuel : 1 si minimum 15 nations et 1 à 3 si minimum 25 nations Equipe : 1 si minimum 15 nations					
<i>COMPETITION CONTINENTALE</i>	Championnat d'Europe Individuel et Equipe : 1 si minimum 15 nations sous réserve qu'il n'y ait pas de compétition mondiale la même saison.					

VOIR PAGES SUIVANTES

ANALYSE STATISTIQUE DES LISTES

2005 - 2008

Type de Passage				Taux	Effectif total
-----------------	--	--	--	------	----------------

- lignes 2 à 10 : comptabilisent les sportifs ayant été inscrits au moins une fois, **au cours de l'olympiade 2005-2008**, dans la catégorie de la liste ministérielle indiquée en premier et étant apparus, **sur la même période**, au moins une fois dans la catégorie indiquée en second. Exemple : "Espoir à Jeune 45 (2005-2008)" dont le taux est de Y : correspond au taux de sportifs inscrits au moins une fois sur la liste des sportifs "Espoirs" entre 2005 et 2008 qui ont été inscrits au moins une fois sur la liste des SHN en catégorie "Jeunes" sur la même période.

Espoir	à	Jeune	45	11.8	517
Espoir	à	Senior	42	1.4	517
Espoir	à	Elite	41	0	517
Espoir	à	Sortie	40	61.3	517
Jeune	à	Senior	52	27.2	103
Jeune	à	Elite	51	0	103
Jeune	à	Sortie	50	29.1	103
Senior	à	Elite	21	2.2	89
Senior	à	Sortie	20	44.9	89

2001 - 2004

Type de Passage				Taux	Effectif total
-----------------	--	--	--	------	----------------

- lignes 11 à 17 : comptabilisent les sportifs ayant été inscrits au moins une fois, **au cours de l'olympiade 2001-2004**, sur la liste ministérielle des sportifs Espoirs ou dans la catégorie Jeunes de la liste ministérielle des sportifs de haut niveau et étant apparus, **sur la même période**, au moins une fois, dans la catégorie indiquée en second. Exemple : "Jeune à Sortie 50 (2001-2004)" dont le taux est de V : correspond au taux de sportifs ayant été inscrits, au moins une fois, dans la catégorie "Jeunes" de la liste ministérielle des sportifs de haut niveau entre 2001 et 2004, et étant sortis, au moins une fois, des listes ministérielles, au cours de la même période.

Espoir	à	Jeune	45	7.4	486
Espoir	à	Senior	42	1	486
Espoir	à	Elite	41	0.2	486
Espoir	à	Sortie	40	55.1	486
Jeunes	à	Senior	52	13.7	73
Jeunes	à	Elite	51	2.7	73
Jeunes	à	Sortie	50	24.7	73

2001 - 2004 à 2005 - 2008

Type de Passage				Taux	Effectif total
-----------------	--	--	--	------	----------------

- lignes 18 à 24 : comptabilise les sportifs ayant été inscrits au moins une fois, **au cours de l'olympiade 2001-2004**, sur la liste ministérielle des sportifs Espoirs ou dans la catégorie Jeunes de la liste ministérielle des sportifs de haut niveau et étant apparus, au moins une fois, dans la catégorie de la liste ministérielle des sportifs de haut niveau indiquée en second terme, **sur la période 2005-2008**. Exemple : "Jeune à Senior 52 (2001-2004) à (2005-2008)" dont le taux est W : correspond au taux de sportifs inscrits, au moins une fois, sur la liste des sportifs de haut niveau en catégorie "Jeunes" entre 2001 et 2004 et ayant été inscrits, au moins une fois, en catégorie "Seniors" de la liste ministérielle des sportifs de haut niveau entre 2005 et 2008.

Espoir	à	Jeune	45	11.9	486
Espoir	à	Senior	42	7.2	486
Espoir	à	Elite	41	0.8	486
Espoir	à	Sortie	40	93.8	486
Jeune	à	Senior	52	50.7	73
Jeune	à	Elite	51	11	73
Jeune	à	Sortie	50	63	73

DEMANDE DE QUOTAS

	ELITE	SENIORS	JEUNES	ESPOIRS	
QUOTAS DEMANDES		50	75	150	
CRITERES	RESULTATS	APPATENANCE A UN COLLECTIF	APPARTENANCE A UN COLLECTIF	RESULTATS	APPARTENANCE A UN POLE
	<p>Compétitions individuelles</p> <p>Championnat du Monde 1ère, 2nde et 3ème places si plus de 25 nations</p> <p>Championnat d'Europe 1ère et 2nde place si plus de 25 nations</p> <p>CM et CE 1ère place si moins de 25 nations</p>	<p>Appartenir au collectif France Senior sélectionné à la compétition internationale de référence de l'année.</p>	<p>Appartenir au collectif France Jeune sélectionné à la compétition internationale de référence de l'année.</p>	<p>Jeunes garçons et filles BENJAMIN 2 : 11ans MINIMES : 12/13 ans ayant fait au minimum 2 finales dans les compétitions de référence du calendrier fédéral dans leurs catégories d'âges respectives</p>	<p>Les sportifs détectés et sélectionnés pour intégrer un pôle et n'appartenant pas à un collectif et n'ayant pas obtenu les résultats pour être classé espoir</p>
	<p>Compétitions par équipes</p> <p>Championnat du Monde 1ère, 2nde et 3ème places si plus de 25 nations</p> <p>Championnat d'Europe 1ère et 2nde place si plus de 25 nations</p> <p>CM et CE 1ère place si moins de 25 nations</p>	<p>Classement en catégorie "jeune" en cas de manque de quotas libres</p>	<p>Classement en catégorie "espoir" en cas de manque de quotas libres</p>	<p>Coupes de France de zone</p> <p>Coupe de France</p> <p>Championnat de France</p> <p>Open internationaux</p>	

Les quotas des partenaires d'entraînement restent à discuter

ANNEXES

M Mme Melle

Domicilié(e) :

.....

Téléphone..... Mail :

Déclare avoir pris connaissance du règlement ci-dessous.

REGLEMENT DU POLE FRANCE DE CHATENAY MALABRY

ADMISSION DES SPORTIFS

L'inscription au pôle France est réservée, en priorité, aux sportifs de haut niveau (Elite, Senior, Jeune) et éventuellement à d'autres catégories de sportifs sous réserve d'acceptation à la commission d'admission.

Cette commission se réunit entre le mois d'Avril et le mois de Juin précédent la rentrée en pôle (Septembre).

Lors de la commission, le DTN peut proposer des sportifs qui ne sont pas dans le projet sportif du pôle. Ces derniers seront qualifiés de sportifs « hors pôle »

Le pôle France étant en convention avec LE CREPS DE CHATENAY MALABRY, l'admission au pôle France ne sera définitive qu'après le dépôt du dossier, complété, remis au sportif entre le mois de juin et juillet précédent l'entrée en Pôle et avec l'accord du directeur de l'établissement.

RENOUVELLEMENT ET MAINTIEN DANS L'EFFECTIF DU POLE

Il se fera au mois d'Avril de chaque année, par l'athlète et sera accordé et validé en Juin par la DTN, en tenant compte des résultats sportifs et scolaires ou universitaires de la saison en cours.

Critères de renouvellement d'une candidature au Pôle France d'une saison sur l'autre.

Etre inscrit sur la liste ministérielle des athlètes de haut niveau dans les catégories France Jeune, Senior, Elite ou Partenaire d'Entraînement.

Critères de maintien dans l'effectif du Pôle France pendant la saison en cours

L'investissement lié à la pratique du Sport de Haut Niveau :

- Investissement et résultats sportifs (régularité à l'entraînement, performance, etc...)
- Investissement dans un projet professionnel, universitaire ou scolaire.

Le respect des différentes institutions : Fédération, Pôle France, CREPS, établissements scolaires et universitaires, etc...)

LICENCE ET CERTIFICAT MEDICAL

Tout sportif entrant en Pôle devra conserver la licence de son club d'origine et ce, pendant au moins deux saisons (sauf si obligation ou dérogation avec accord écrit et signé du président du club et de la ligue)

Dès son arrivée au Pôle l'athlète devra présenter au responsable, son passeport sportif sur lequel apparaît la licence de la saison en cours ainsi que le certificat médical d'aptitude à la pratique du karaté en compétition, faute de quoi il ne pourra pas commencer les entraînements.

EXAMENS MEDICAUX

La liste détaillée des examens à effectuer dans le cadre de l'inscription sur les listes ministérielles est jointe en annexe.

Les comptes rendus d'examens doivent être remis au secrétariat médical du Creps ainsi qu'au Dr Philippe Château, médecin chargé du suivi pour la fédération (envoi par courrier au siège de la fédération).

CONDITIONS D'ENTRAÎNEMENT

Planning des entraînements et de la préparation physique pour la saison sportive 2008-2009

Les entraînements :

Le Lundi	de	17H30 à 19H30 (collectif)
Le Mardi	de	17H30 à 19H30 (collectif)
Le Mercredi	de	17H30 à 19H30 (collectif)
Le jeudi	de	17H30 à 19H30 (collectif)

La préparation physique :

Le Lundi	de	14H30 à 15H30 (étudiants à Léonard de Vinci)
Le Mardi	de	14H30 à 16H30 (lycéens et post bac)
Le Mercredi	de	13H30 à 15H00 (ouvert à tous)
Le jeudi	de	14H30 à 15H30 (étudiants à Léonard de Vinci, lycéens et post bac)

A cela, il convient de rajouter des entraînements personnalisés sur des créneaux fixés au préalable avec l'entraîneur.

Le sportif s'engage à être présent à tous les entraînements sauf cas de force majeure dûment certifié et en fonction de ses disponibilités. A cet effet le sportif remettra en début de saison au responsable du Pôle son emploi du temps

Une fiche de présence sera tenue chaque semaine.

En cas d'absences répétées le sportif sera convoqué par le responsable du pôle et des sanctions pourront être prises à son encontre.

SUIVI DU SPORTIF

Un bilan trimestriel sera fait avec le responsable du pôle France. Durant cet entretien pourront être abordés tous les problèmes rencontrés par le sportif (Sportifs, Scolaires, universitaires, sociaux etc....)

Le sportif s'engage à être présent à toutes les convocations qui lui seront adressées par le responsable du pôle France ou tout autre organisme, par l'intermédiaire du Pôle France.

AIDES FEDERALES

Pour bénéficier des aides fédérales, vous devez :

- Etre membre du collectif du pôle France de Chatenay Malabry
- Etre présent aux entraînements qui vous sont programmés
- Etre Inscrit sur une liste de haut niveau (Jeune, Seniors, Elites)
- Suivre des études d'enseignement secondaire/universitaire ou une formation professionnelle
- Déclarer vos ressources à la fédération. En effet le montant des aides est fixé après calcul de l'ensemble des ressources du sportif.
- Faire une demande écrite, accompagnée des justificatifs, auprès de la Direction Technique Nationale (copie au Directeur du Haut Niveau)

A/ AIDES AU LOGEMENT – HEBERGEMENT AU CREPS DE CHATENAY MALABRY

La prise en charge de votre hébergement sera de :

50 % pour les athlètes classés Séniors ou Jeunes

100 % pour les athlètes classés Elites

Vous devrez vous acquitter de la somme indiquée sur la facture qui vous sera transmise au début de la saison sportive et ce dès réception de celle-ci (paiement en plusieurs fois possible).

B) AIDE AU LOGEMENT (appartements)

Les demandes d'attribution d'appartement doivent être transmises au siège de la Fédération, à l'attention de la Direction Technique Nationale au plus tard le 1^{er} juin précédent la saison sportive (copie au Directeur du Haut Niveau)

L'aide fédérale est accordée du 1^{er} Septembre au 30 Juin de la saison en cours Les mois de juillet et août sont entièrement à votre charge.

Vous devrez obligatoirement faire une demande d'aide auprès de la CAF et apporter la notification de droits et paiements / ou de non droit qui vous sera remise, à Alexandra BRUERE (abruere@ffkarate.fr – Tel 01 41 17 44 42) **au plus tard le 30 septembre** de l'année en cours.

Vous devrez vous acquitter de la somme indiquée sur la facture qui vous sera transmise au début de la saison sportive et ce dès réception de celle-ci (possibilité de paiement en plusieurs fois).

Pour les sportifs inscrits sur la liste Elite

Le montant du loyer, moins les aides de la CAF, sera pris en charge par la fédération à hauteur de **400 € maximum/mois**.

Pour les sportifs inscrits sur la liste Jeune et Senior

Le montant du loyer, moins les aides de la CAF, sera pris en charge par la fédération à hauteur de **200 € maximum/mois**.

Exemple :

Loyer 460 € Aide de la CAF 120 €

$460 - 120 = 340$

$340/2 = 170 €$

Aide fédérale 170 €

A votre charge : 170 €

Les sportifs non inscrits sur les listes citées ci-dessus ne pourront pas bénéficier d'aides fédérales hormis en cas d'accord du Directeur Technique National

D) COMPETITIONS

Les athlètes participant aux Championnats de France en hors quota pourront prétendre au remboursement de leurs frais de déplacements selon les critères de performance suivant :

- Champion de France : prise en charge de 100% des frais de déplacement
- Vice-champion de France : prise en charge de 75% des frais de déplacement
- 3^{ème} : prise en charge de 50% des frais de déplacements

Pour les athlètes licenciés dans les Départements et Territoires d'Outre Mer, prise en charge des frais de déplacements (sur la base d'un trajet Aller Retour 2^{ème} classe en train) et d'hébergement (forfait maximal de 50 € la nuit)

Afin de pouvoir bénéficier de ces remboursements, vous devrez être en mesure de fournir vos justificatifs de frais. Pour les déplacements collectifs (en minibus) aux compétitions, une participation financière pourra vous être demandée.

E) DEPLACEMENT

Les athlètes n'ayant pas de moyens de locomotion et utilisant les transports en commun pour les trajets entre leur domicile (Paris – Ile de France), le CREPS et l'établissement scolaire ou universitaire pourront formuler une demande de prise en charge de leur abonnement annuel bus/méto/RER/tramway (Attention : pas de prise en charge mensuelle).

Ils devront fournir la facture de règlement ; une note de frais leur sera alors délivrée afin qu'ils en obtiennent le remboursement.

F) FORMATION

Pour les athlètes inscrits sur une listes de Haut Niveau Jeune, Senior ou Elite et n'ayant aucune ressource autre que les aides fédérales précitées, la fédération pourra prendre en charge tout ou partie de la formation selon son coût, sa durée, la filière, ainsi que selon la faisabilité de leur projet professionnel.

Ce projet devra être communiqué par écrit aux responsables du pôle.

Cette aide se fera sur présentation, au coordonnateur du pôle, d'un devis à leur nom et après acceptation par la fédération.

G) REPAS (pour les athlètes hébergés en appartement)

Un repas par jour sera pris en charge par la fédération à hauteur maximale de 9€ (entrée/plat/dessert/boisson) sur présentation d'une note de frais **mensuelle** accompagnée des justificatifs détaillés (à transmettre à Alexandra BRUERE).

Attention : les notes de frais qui ne seront pas transmises dans les délais impartis seront automatiquement refusées.

Fait à
Le

Pôle France

Le Sportif

Parents
Pour les mineurs.

NATURE ET PÉRIODICITÉ DES EXAMENS DE LA SURVEILLANCE MÉDICALE POUR LES SPORTIFS INSCRITS SUR LA LISTE DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU OU SUR LA LISTE DES ESPOIRS

Le contenu des examens de la surveillance médicale des sportifs visés à l'article L.231-6 du code du sport comprend :

Si vous n'avez pas bénéficié d'un examen **échocardiographique transtoracique de repos** lors de votre inscription sur liste ministérielle, il est impératif que cet examen soit prioritairement effectué.

En effet, **les épreuves d'effort d'intensité maximale** ne peuvent être réalisées que si cet examen est normal.

Les candidats à l'inscription sur la liste des sportifs de haut niveau ou sur la liste des sportifs Espoirs qui ont bénéficié de l'échocardiographie alors qu'ils étaient âgés de moins de quinze ans doivent renouveler cet examen entre dix-huit et vingt ans.

1° Deux fois par an

Un examen médical réalisé par un médecin diplômé en médecine du sport comprenant :

- un entretien ;
- un examen physique ;
- des mesures anthropométriques ;
- un bilan diététique, des conseils nutritionnels, aidés si besoin par des avis spécialisés coordonnés par le médecin selon les règles de la profession ;
- une recherche par bandelette urinaire de protéinurie, glycosurie, hématurie, nitrites.

Un examen biologique pour les sportifs de plus de quinze ans, mais avec autorisation parentale pour les mineurs, comprenant :

- numération-formule sanguine ;
- réticulocytes ;
- ferritine.

2° Une fois par an :

- a) Un examen dentaire certifié par un spécialiste ;
- b) Un examen électrocardiographique standardisé de repos avec compte rendu médical ;
- c) Un examen ophtalmologique effectué par un spécialiste.

3° Une fois par an chez les sportifs majeurs **et Deux fois par an** chez les sportifs mineurs et, un bilan psychologique est réalisé, lors d'un entretien spécifique, par un médecin ou par un psychologue sous responsabilité médicale. Vous trouverez ci-joint un formulaire type à transmettre à votre médecin ou psychologue lors de l'entretien et à nous retourner.

Ce bilan psychologique vise à :

- détecter des difficultés psychopathologiques et des facteurs personnels et familiaux de vulnérabilité ou de protection ;
- prévenir des difficultés liées à l'activité sportive intensive ;
- orienter vers une prise en charge adaptée si besoin.

4° **Une fois tous les quatre ans**, une épreuve d'effort maximale.

**PROPOSITION CLUBS ELITES FF KARATE
SAISON 2009-2010**

LIGUE	NOM DE LA STRUCTURE	NOM DU PROFESSEUR	SPORTIFS DE HAUT NIVEAU									NOMBRE DE MEDAILLES NATIONALES				
			ELITE	NOMS	SENIOR	NOMS	JEUNE	NOMS	NBRE SHN	ESPOIRS	PART. D'ENT	SENIORS	ESPOIRS	JUNIORS	CADETS	MINIMES
COTE D'AZUR	LE PETIT SAMOURAI	N. AIT IBRAHIM			2	AIT IBRAHIM NADEGE AIT IBRAHIM SARAH	1	AIT IBRAHIM MAUD	3			5	0	3	0	0
	LEROYAL KARATE CLUB	N. LEROY					1	ROSSI LEA	1	2		1	0	2	4	0
ESSONNE	KATA : SPORTING KARATE BUDO ELITE	Y. BARDREAU	1	PLAGNOL JONATHAN	2	LACOSTE ROMAIN MARUANI JONATHAN			3	4		6	Pas de Cat. Espoirs En kata	1	2	0
HAUTS DE SEINE	CSA HAUTS DE RUEIL	R. LEBRENIN			1	LOPES JOHAN			1	1	1	2	2	0	0	0
LANG. ROUSSILLON	YAMATO KARATE DO	H. BOURI			2	BENAISSA NADIR RGHIOUI AZDIN			2			0	0	0	1	1
LORRAINE	COS VILLERS	P. BICHARD BREAUD					1	GILLET ANTHONY	1			2	0	3	2	1
NORMANDIE	KARATE INTER EVREUX	W. BRIDOUX							0	7		1	0	3	3	0
NOUVELLE CALEDONIE	AKDS NOUVELLE CALEDONIE	B. LUNG KONG			1	TAUMOTEKAVA J- CHRISTOPHE			1			2	0	0	0	0
PARIS	SIK	S. CHOURAQUI			2	AUBERTIN TANGUY T. DRAME ABDOURAHAMAN			2		2	4	3	0	0	0
PAYS DE LA LOIRE	FONTENAY KARATE SHOTOKAN	C. BRONDY					1	LETANG JOACKIM	1	7	2	3	3	1	3	5
PROVENCE	FULL KARATE ACADEMIE	A. BIAMONTI			4	ALONSO LUDOVIC ALONSO MICKAEL BAPTISTE JULIEN HAMMOUMI ABDEL	3	AJELLO MATHIEU BEZZINA LAURIE SPINA FREDERIC	7	6	1	7	7	3	7	1
	IPPON KARATE FULL	C. BOULESNANE			2	BOULESNANE LONNI RECCHIA ALEXANDRA			2			3	1	1	0	1
	KATA : MISTRAL KARATE	S. SCORDO			2	CHEVALLIER CELINE SCORDO SANDY			2			3	Pas de Cat. Espoirs En kata	0	0	2
RHONE ALPES	SEN NO SEN VENISSIEUX	J. BEZRICHE			2	BOTTIN SYLVAIN KHERFI NABIL	3	ALIZON JEREMY CUENCA ANTOINE KHAMLA LAMINE	5	3		7	3	6	4	3
SEINE ST DENIS	KUMITE + KATA KCVO VILLEPINTE	P. LEPRINCE			2	MEDELICE DAVID LE JENA	2	LEITAO ARDIEN NAVARRO TEDDY	4	1		1	Pas de Cat. Espoirs En kata	1	0	0
TBO (CENTRE)	KARATE BUDOKAN ORLEANS	P. BAILLON			2	AININE SOFIANE BARST JOEL			2	4	1	1	1	0	3	1
VAL D'OISE	ASS SPORTIVE SARCELLES	D. DEBARROS	2	GARY IBRAHIM ROLLE WILLIAM	6	BANDUDI KUSA TERENCE BEL LHASSEN ISMAHAN CHANTALOU FRANCK COSSOU MATHIEU SAMY MAEVA SIOUSARAN CEDRIC			8	3	3	12	3	12	2	0
VAL DE MARNE	CLUB DE KARATE BUDOKAN THIAIS	D. DONA			3	DONA DAVY DONA LARRY DONA LOLITA			3		1	9	0	0	0	0

BASEE SUR :

Liste SHN au 01/05/2009

Résultats sportifs : Nationaux 2008-2009

et Internationaux 2008 - 2009 (Chpt Monde Seniors 2008 / Chpt Europe Cadets Juniors 2009 / Chpt Europe Seniors 2009)

LISTE CLUBS FORMATEURS

LIGUE	NOM DE LA STRUCTURE	NOM DU PROFESSEUR	SPORTIFS DE HAUT NIVEAU						NOMBRE DE MEDAILLES NATIONALES			
			ELITE	SENIOR	JEUNE	NBRE SHN	ESPOIRS	PART. D'ENT	SENIORS	JUNIORS	CAETS	MINIMES
AQUITAINE	SPORT ATHLETIQUE MERIGNAC	S. LAGRANGE				0	2			2		3
	JEUNESSE SPORTIVE STE EULALIE	J. TRELY				0	2				1	3
BOURGOGNE	BEAUNE KARATE CLUB	A. FOIS				0	4	1	1	2	3	3
	ASPTT DIJON	M. SALVADOR		1		1	1		1	1	1	
BRETAGNE	ISSEI DOJO	D. RUL			1	1				5		
CENTRE	MABUSHI VEIGNE	P. POITEVIN				2						
	AS FONTAINE KARATE	E. LANCIA				0	1		1	1	1	1
CHAMPAGNE ARDENNES	ASPTT CHALON EN CHAMPAGNE	P. PAQUET				1	1		1	1		
CORSE	KARATE SAMOURAI AJACCIEN	N. MANNERINI					3				2	3
	ATHLETIC CLUB AJACCIEN	M. CALZAGHE				1	1					
COTE D'AZUR	SAMOURAI 83	G. BERGER				1	1	3				2
	ASBTP NICE	A. PEREZ					0	3		2		3
	NICE ELITE SPORT	C. PINNA		1		1	1					2
	BOXING KARATE MENTON	M. BOULLANGER				1	1		1	1	1	
ESSONNE	ANIMATION GRIGNY II	P. URBINO					0	4			5	6
	BUDO CLUB SAVIGNY SUR ORGE	A. LEBATTEUR		1			1		2			
FRANCHE COMTE	KARATE SPORT 25	V. THAMMAVONGSA				1	1					
HAUTS DE SEINE	CSA HAUT DE RUEIL	C. LOPES				1	1	1	1	2	5	1
	CLICHY WADO RYU	K. BOUCHEKAL				1	1	1		2		2
	UNION CHATILLON CLUB	D. MONCLUS				1	1	2				2
LANGUEDOC ROUSSILLON	ECOLE DE KARATE PEROLS	M. MARCOU		1			1	4				5
LORRAINE	KARATE CLUB DE CRUSNES	J. PERFETTO				1	1	2			2	4
MARTINIQUE	AMICALE KARATE SHOTOKAN	A. BRANCHI				1	1					
MIDI PYRENEES	JEUNESSE SPORTIVE CUGNALAISE	Y. LOUPY					0	1			3	
NORD PAS DE CALAIS	KC CONDE	F. BOUILLEZ				1	1				4	1
NOUVELLE CALEDONIE	AS LE NICKEL	J. GOFIN				2	2	2		KATA		
	AKDS NOUVELLE CALEDONIE			1			1		1	2		
PAYS DE LOIRE	KC CHANTONNAY	C. VIRANAIKEN				1	1	1			3	
	KARATE TAI PORNICHETAIS	M. CHEVALIER				1	1	1		1	3	
	LES ACHARDS KARATE	M. CHAMPERNAU					0	2				2
PICARDIE	KC ST QUENTINOIS	J. BURIDENT		1			1			3		
	KC RIBECOURT					1	1	1				
	OLYMPIC KARATE CLUB BEAUVAIS	F. AUBRY					0	2			1	3
POITOU CHARENTE	STADE POITEVIN KARATE	M. BEZOT					0	1	2	1	3	
POLYNAISIE FRANCAISE	KARATE CLUB PUNARUU	C. AGNIE				1	1				1	
	MISTRAL KARATE CLUB	H. PATANIA		2			2					
PROVENCE	IPPON KARATE FULL	C. BOULESNANE		2			2			1		2
	PROVENCE KC MARTIGUES	C. PETTINELLA		1			1	2		1		2
	DE BARROS KARATE CLUB	P. DE BARROS					0					
REUNION	CENTRE ETUDE KARATE			1			1	1		2		2
	KC STE SUZANNE			1			1	1		KATA		
	KARATE SHOTOKAN BRAS PANON	G. HAFIZOU				1	1	2				2
	CKF REUNION	G. LARROQUE				1	1			2		
RHONES ALPES	INTERNATIONAL KARATE CLUB	D. DOVY	1				1					
	SENTE	K. ACHOUR		2			2		1	2	1	
	CENTRE KARATE FRANCHEVILLE	F. KONDO		1			1					
	AS SPORTIVE FONTAINE KARATE	E. LANCIA					0		1	1	1	1
SEINE ET MARNE	BUDO KARATE NANTEUIL LES MEAUX	J.P. GAVOILLE		1			1		KATA			
VAL DE MARNE	KC GENTILLY	S. CARAARTINIAN				1	1				4	
VAL D'OISE	ADB KARATE GARGES LES GONNESSES	O. BEAUDRY		1					1	3		

PES 2009-2012 – COMPETITIONS ANNUELLES DE DETECTION

CATEGORIE	COMPETITIONS
BENJAMINS / MINIMES	Championnat départemental Minimes
	Championnat de ligue Minimes
	Championnat de France Minimes
	Coupe Zone Nord / Sud Minimes
	Championnat de ligue Minimes
	Championnat de ligue Benjamin- Minimes
	Coupe de France Minimes
	Coupes de France Benjamin - Minimes
	Compétition départementale enfants – Benjamins
	Coupe de ligue enfants – Benjamins
	Coupe des inter-régions enfants – Benjamins
	Coupe de France enfants - Benjamins
	Compétition départementale enfants – Benjamins
	Coupe de ligue enfants – Benjamins
	Coupe des inter-régions enfants – Benjamins
	Coupe de France enfants – Benjamins
Coupe de ligue combinée enfants – Benjamins, Minimes	
CADETS	Championnat départemental Cadets
	Championnat de ligue Cadets
	Championnat de France Cadets
	Coupe de France Cadets
	Coupe de Zone Nord / Sud Cadets
	Championnat de ligue Cadets
	Championnat de ligue Cadets-Juniors
	Championnat de France Cadets
	Championnat de France Cadets – Juniors
	Coupe de ligue combinée Cadets
	Coupe de France combinée Cadets
JUNIORS	Championnat départemental Juniors
	Championnat de ligue Juniors
	Championnat de ligue Juniors par équipe
	Championnat de France Juniors
	Championnat de France Juniors par équipe
	Coupe de France Juniors
	Coupe de Zone Nord / Sud Juniors
	Championnat de ligue Juniors
	Championnat de ligue Cadets-Juniors
	Championnat de France Juniors
	Championnat de France Cadets – Juniors
	Coupe de ligue combinée Juniors
Coupe de France combinée Juniors	

Compétitions « Combats »

Compétitions « Technique »

ATTRIBUTION DES AIDES PERSONNALISEES

POUR LES ATHLETES EN POLE :

Se référer à la convention passée avec les athlètes en pôle (cf pièce jointe)

Il est également possible au cas par cas de leur attribuer une aide complémentaire : aide sociale (hébergement / transport / formation...) en fonction de leur catégorie sur les listes de sportifs de haut-niveau (Jeunes et Séniors : 50 % - Elites : 100%).

POUR LES ATHLETES HORS POLE :

Conditions d'attribution :

- Ne pas avoir de revenus salarié,
 - Justifier du niveau d'études suivies,
 - Faire partie des collectifs France (Jeunes / Seniors / Elites) et participer aux compétitions internationales de référence.
- Prise en charge des frais de formation pour l'insertion professionnelle (au cas par cas) :

Prise en charge à 100 % pour la catégorie Elite :

Exemple d'attribution :

- Laurence Fischer et Mathieu Cossou à l'ESSEC (sur 2 ans)
- Sabrina et Jessica Buil – Remise à niveau au creps de Montpellier (sur 2 ans)

Prise en charge à 50 % pour les catégories Jeunes et Séniors.

- Attribution d'une aide complémentaire dite aide sociale (hébergement / transport...) au cas par cas, en fonction de leur catégorie sur les listes de sportifs de haut-niveau (Jeunes et Séniors : 50 % - Elites : 100%).

Prise en compte des athlètes en liste reconversion concernant leur projet d'insertion professionnelle au cas par cas à hauteur de 50% et plus.

